

Marylise Lebranchu défend l'esprit de son projet et se dit prête à "discuter"

Publication : jeudi 30 mai 2013 13:19

Localtis.info, 30 mai 2013

Localtis.info LE QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE
des collectivités territoriales et de leurs partenaires

ACCUEIL ACTUALITÉ AGENDA APPELS À PROJETS DOSSIERS DOCUMENTS EXPÉRIENCES SITES ASSOCIÉS

Dossiers Flux RSS Imprimer Ajouter aux favoris Envoyer Twitter Taille du texte

Marylise Lebranchu défend l'esprit de son projet et se dit prête à "discuter"

Décentralisation Publié le jeudi 30 mai 2013

"L'esprit de ce projet de loi n'est pas, comme je l'ai lu, d'ouvrir un champ clos aux maières de nos associations d'élus. L'esprit de ce texte n'est pas de permettre aux différents niveaux de collectivités de se disputer des compétences et d'étaler leur champ d'action aux dépens des autres : les compétences locales ne sont pas des trophées." Ce petit rappel des règles du jeu est signé Marylise Lebranchu. La ministre en charge de la décentralisation s'exprime ce jeudi 30 mai au début en ouverture des débats sur le projet de loi de modernisation de l'action publique, évoquant ainsi ce que d'autres ont pu dire en des termes plus directs. "Les lobbies des associations d'élus ont cherché la surenchère", estimait par exemple la veille le sénateur René Vandendriessche, rapporteur du texte.

Ce prologue a naturellement été l'occasion pour la ministre de réexpliquer les objectifs et enjeux de la réforme. "Il ne s'agit pas de transférer de nouveaux équipements, de nouveaux personnels, toujours plus nombreux, mais bel et bien de repenser, redéfinir et simplifier l'intervention publique dans le sens de la lisibilité, de l'efficacité et de l'efficience", de "mettre en cohérence les missions de l'Etat avec les compétences des collectivités", a-t-elle résumé. L'occasion, aussi, de se placer du côté des élus locaux, par exemple en déclarant que ce texte permet de "rappeler avec force que les discours de sulfance à l'égard des élus n'ont pas de sens et ne sont pas acceptables".

Surtout, Marylise Lebranchu a confirmé que le gouvernement se montrera à l'écoute du point de vue des sénateurs tel qu'il s'est exprimé en commission des lois, René Vandendriessche en le président de la commission, Jean-Pierre Saurat. Fort d'ailleurs reconnu mercredi... et la lecture des amendements du gouvernement confirme que sur plusieurs points du texte, des compromis sont envisageables (voir ci-contre notre article du 29 mai). "Le gouvernement a fait le choix de la clarification. J'ai entendu vos doutes sur les moyens d'y parvenir et je souhaite en discuter avec vous", a ainsi déclaré la ministre.

À LIRE SUR LOCALTIS

29/05/2013
Projet de loi Lebranchu : les sénateurs ne font que commencer

27/05/2013
Pacte de gouvernance territoriale : le gouvernement prêt à simplifier les choses

16/05/2013
La commission des lois du Sénat étique le projet de loi Lebranchu

02/05/2013
Les élus locaux attendent du Sénat qu'il corrige la réforme Lebranchu

10/04/2013
Décentralisation : le projet vu présenté en Conseil des ministres

TOUT LOCALTIS SUR

Pouvoir locaux élus

RECHERCHER

Rechercher vos idées

ABONNEZ-VOUS !
Accédez gratuitement à tous les articles et services de Localtis

En savoir plus

NOS NEWSLETTERS

Pour recevoir nos lettres

- L'hebdomadaire
- Le quotidien

ACTUALITÉ

Voies
Politique de stationnement : la réforme fait enfin surface

Décentralisation
Conférence territoriale de l'action publique : le "oui, mais" des DDE

Industrie
Délocalisations : l'Europe passe avant la Chine et l'Inde

Écologie
Les Formats ouverts ne seront pas une priorité pour le futur service public du numérique éducatif

Social
Surenchérissement : le gouvernement